



La lettre d'information

EDITION DE JUILLET 2019

A la Une

Le futur boulanger...suite



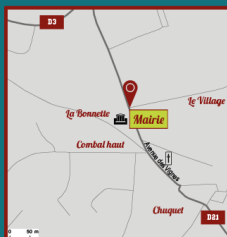
Voici une 1^{ère} liste de ce que proposera Jimmy à la rentrée :

- **Boulangerie** : pain complet, muesli, maïs, aux noix, de campagne, multi céréales et rustique (pain ou baguette) Mais aussi des baguettes issues de farine bio et des pains courants en baguettes et flûtes composés de farine de tradition française label rouge. Le tout, sur un levain de seigle apportant un goût plus typé et une meilleure conservation.
- **Pâtisserie** : classique avec une base de pâte à choux. De la tarterie de saison qui évoluera dans le temps.
- **Un coin snack** avec sandwicherie, quiches, croque-monsieur et pâté en croute.

Rappel : le commerce de Jimmy est indépendant de la mairie. Cette dernière fera par contre un loyer modéré les Tiers mois pour l'aider à se lancer (cf conseil municipal d'avril).

Transport à la demande

Sénoüillac Arrêt : Mairie



Vers Albi
(Place Jean Jaurès)
les mardis, jeudis matin de 9h à 12h
les lundis, vendredis, samedis après-midi
de 13h30 à 18h

Vers Gaillac
(Piscine, Place de la Libération, Hôpital,
Piquerouge, Les 7 Fontaines, Cinéma)
les lundis, mercredis, vendredis, samedis matin
de 9h à 12h
les mardis, mercredis après-midi
de 13h30 à 18h

Pensez à réserver votre trajet la veille de votre déplacement :

N° Vert 0 805 60 81 00

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

La centrale de réservation vous répond du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.



Sur réservation et selon une grille horaire, le transport à la demande vient vous chercher à l'arrêt le plus proche de votre domicile sur l'un des 150 points d'arrêt du territoire dont 5 sur la commune :

<http://environnement.ted.fr/node/574>

et vous conduit vers les villes d'Albi, Gaillac, Graulhet, Lavaur et Lisle-sur-Tarn

Actu du mois :

- L'adresse mail de contact de la mairie a changé : accueilmairie@senouillac.fr
- L'installation des panneaux photovoltaïques est terminée.

Bon à Savoir : LES REGLES D'ENTRETIEN DE VOS PARCELLES



Rappel des règles incombant aux particuliers concernant les plantations, l'élagage et l'abattage des arbres et haies en bordure de propriété et du domaine public.

Les haies et buissons des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en diminuant la visibilité pour les usagers des routes, piétons et automobilistes.

Afin d'éviter des accidents, la commune rappelle aux propriétaires qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies.

Les arbres, branches et racines doivent être coupés à l'aplomb de ces voies par le propriétaire et ne doivent en aucune façon empiéter sur le domaine public (Article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).

ENTRETIEN DE PARCELLE NON BÂTIE EN ZONE URBAINE

Avant la période à risque qui est du 1^{er} juin au 30 septembre, les propriétaires devront veiller à ce que les terrains non bâtis situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres des habitations soient entretenus et maintenus en état débroussaillé afin de limiter les conséquences de la propagation d'un incendie.

Si vous ne faites pas de débroussaillage et l'entretien, le maire peut faire exécuter d'office les travaux à vos frais. Vous risquez par ailleurs une amende administrative pouvant aller jusqu'à 30€/m² non débroussaillé.

A NOTER : En cas de non-respect des règles de débroussaillage, votre assureur peut appliquer une franchise supplémentaire de 5000 € si des dommages ont été causés par un incendie.

INTERDICTION DU BRULAGE A L'AIR LIBRE

Le brûlage à l'air libre est interdit par arrêté préfectoral.

Au-delà des troubles de voisinage (nuisances olfactives, fumées.....) et du risque d'incendie, le brûlage des déchets émet de nombreux polluants toxiques pour l'homme et l'environnement et notamment des particules en

suspension. La toxicité des polluants émis est augmentée lorsque des déchets verts sont brûlés avec d'autres déchets comme le plastique ou les bois traités.

RAPPEL REGLEMENTAIRE : Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit, en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental. **Le non-respect de ces interdictions entraîne une contravention d'un montant de 450 € (article 131-13 du Code Pénal).**



le coin des jeunes

Rubrique dédiée à nos jeunes : par vous et/ou pour vous : évènements, actions, réalisations, témoignages, articles de votre choix... à vous de nous faire passer vos « papiers », photos, idées

A accueil accueilmairie@senouillac.fr ou par texto au 06.86.82.85.66/Sandra.

Et nous vous informons aussi de ce qui se passe sur le territoire.

Du côté des petits et grands :

L'école est finie ... début des grandes vacances et rentrée pour tous le 2 septembre !!

- Projet d'accueil pour les assistantes maternelles en cours pour Septembre ;
- Rencontre intercommunale avec l'ALEA multi site à Labastide de Lévis pour les CM le jeudi 20 juin ;
- Fête de l'école le vendredi 27 juin ;
- Brevet décalé pour les collégiens suite à la canicule leur laissant un week end de plus pour réviser.



Du côté de notre commune

- Le groupe de jeunes ayant le projet d'implanter une aire de jeu d'air soft ball, n'ayant pas donné suite pour le moment, le projet reste latent ;
 - Choix des couleurs pour le decapark effectué lors du dernier conseil ;
 - Sélection des jeux pour les tous petits après consultation des assistantes maternelles et de la psychomotricienne.
- Infos et plans consultables en mairie

Du côté du conseil municipal

Vous trouverez ci-dessous la liste des sujets abordés lors du dernier conseil du Jeudi 27 juin 2019. Vous pouvez aussi retrouver les comptes rendus détaillés sur le site de la mairie www.senouillac.fr ou directement en mairie.

Attention : Le compte-rendu du conseil municipal ne devient officiel qu'après validation du conseil qui suit. Toute analyse ou interprétation fallacieuse reste de la responsabilité de son auteur.

- Approbation du dernier conseil.
- Délibérations :
 - Sur le financement par l'emprunt de l'aménagement du centre bourg ;
 - Sur le financement par l'emprunt des travaux d'assainissement de la route de Laval ;
 - Adhésion à la Fondation du patrimoine.
- Comptes rendus de réunions, des différentes commissions et sujets divers :
 - Quelques points de détail encore à régler sur l'aménagement du village :
 - Choix des couleurs du city stade ;
 - Emplacement d'une place PMR à proximité du city stade ;
 - Choix de la clôture de l'espace jeux pour enfants sous les micocouliers ;
 - Proposition faites par le maître d'œuvre sur le mur du talus ;
 - Emplacement des marches des gradins entre le city stade et l'aire de pique-nique ;
 - Arbres à planter ou à abattre.
 - Sollicitation d'un projet porté par des jeunes du village (non présents donc non abordés) ;
 - Point sur : l'assainissement Route de Laval et les subventions pour les différents projets en cours ;
 - Réflexion sur l'achat d'un radar pédagogique.

De 20h30 à 21h30, les membres du projet "lieu de vie café citoyen" ont été entendus par le conseil municipal :

Une dizaine de personnes du collectif sont présents. Ils rappellent l'origine du collectif, l'objectif du projet, son avancement et ses attentes.

Le conseil municipal précise dans un premier temps qu'il accueille ce projet très favorablement, réexpose pourquoi il n'a pas voulu décaler le city-stade et se montre prêt à étudier d'autres propositions d'emplacement.

Le débat s'installe alors sur le choix du meilleur emplacement. Plusieurs propositions sont apportées, comme le parking, l'angle du stade, sous les micocouliers... Pour finir, c'est l'espace situé sur l'aire de pique-nique côté micocouliers qui fait consensus entre les membres de l'association et les élus. La prolongation des réseaux ou gaines sera demandée au MO lors de la prochaine réunion de chantier.

Prochain conseil municipal : Jeudi 25 juillet 2019 à 20h30

Point sur les dossiers en cours

Travaux du centre bourg

Afin de diminuer les coûts, nos agents ont démoli le mur de la zone du monument aux morts.

Un mur de soutènement sera rajouté pour tenir la terre au niveau du talus des micocouliers et pour rajouter des toilettes publics sur la place du decapark et ainsi proche de l'aire de pique-nique.

Le planning suit son cours. Et le gros des travaux commencera 1^{ière} quinzaine de juillet comme prévu.

ZONE

30

Rappel : Avant, pendant ou après les travaux : l'avenue des Vignes est limitée à 30km/h quel que soit le véhicule utilisé.

Assainissement Route de Laval

Contrairement à ce annoncé, les travaux de la route de Laval ne démarreront que la dernière semaine d'Août. En effet, le syndicat de l'eau ayant souhaité profiter un peu tardivement de nos travaux pour remplacer deux canalisations principales, n'est pas en mesure de se faire approvisionner les tuyaux en fonte en temps voulu. Donc les travaux ne démarreront que fin Aout.

Durant ces travaux, la route sera fermée à la circulation, des plans de déviation seront mis en place.

Seul, l'accès aux riverains sera autorisé.

Les travaux consistent à enfouir le nouveau réseau d'assainissement dans un des deux fossés qui sera ensuite busé et aménagé en surface par un cheminement doux sur toute sa longueur.

Les accès aux maisons seront retirés et refaits au format piétonnier.

Afin de s'assurer de la bonne remise en état, à l'issue du chantier, un constat d'huissier sera effectué avant le début des travaux.

La FEDERTEP (Fédération des Transports Scolaires du Tarn) est informée et communiquera sur les dispositions concernant les transports scolaires pour la rentrée.

Nous sommes conscients des désagréments qu'occasionnent ce type de travaux, cependant la vétusté des installations nous contraints à réaliser ce chantier.

Bâtiment locatif :

la maison de « Mme CARRIE », Rue des jardins

Les travaux ont débuté par une démolition à l'intérieur et la reprise de la charpente. Ils se poursuivront durant l'été pour s'achever à l'automne en prévision de pouvoir la louer en fin d'année.

Les associations préparent la rentrée

Le karaoké :

Association en cours de développement. Si vous aimez chanter, bien ou mauvais mais à l'aide du texte pour passer des moments dans le chant et la bonne humeur, prenez contact avec Annie MONESTIE.

Le club de tarot :

Le club de tarot de Sénouillac fait sa pause estivale. Rendez-vous pour débiter une nouvelle année le vendredi 20 septembre à 20h30.

Le club de gym :

Mêmes horaires mais nouveaux cours et en nouveauté et exclusivité dans le sud du Tarn : **Des ateliers Sport-Santé-Séniors gratuits**

Vous avez plus de 60 ans ? Vous n'avez pas fait de sport depuis un moment, ou même jamais ? Vous souhaitez évaluer votre état de forme ? Découvrir le plaisir et les bienfaits de l'activité physique ?

Le club de Gymnastique Volontaire de SENOULLAC et le comité départemental EPGV vous proposent de profiter de 5 ateliers gratuits en vous inscrivant aux ATELIERS SPORT-SANTE-SENIORS, grâce au financement reçu par la « Conférence des Financeurs ».

C'est un programme très complet, intégrant, tests personnalisés, découverte ou redécouverte de la souplesse, travail de l'équilibre, renforcement musculaire, travail de la mémoire et des capacités cardio-respiratoire.

Un bilan individualisé permet à chacun de se situer peut-être pour envisager de « s'y remettre » !

La première séance commence le lundi 9 septembre 2019 de 09h15 à 11h15 à la salle des fêtes de SENOULLAC.

Dans la 2^{ème} phase de l'action, toujours financée par la conférence des financeurs, un nouveau **cours hebdomadaire le lundi de 10h15 à 11h15 « Sport-Santé-Sénior »** sera proposé à tous. (Première séance **le lundi 14 octobre 2019**).

Renseignements et inscription : Christine Borel au 06 30 43 73 17 ou christine.borel@epgv.fr ou Céline Montcharmont Theulier (club de gym de Senouillac) au 06 61 68 59 71

Association de Qi Gong :

En plus du mercredi soir, un créneau supplémentaire s'ouvrira à partir d'octobre le jeudi matin de 10h à 11h15.

Les conseils de Gilles : Guillet au jardin

Tout d'abord un petit appel du pied pour solliciter les habitants qui ont devant leur pas de porte des jardinières dont les plantations ont été faites par nos amis bénévoles, si vous pouviez mettre de temps en temps un petit arrosoir, les plantes vous en seront reconnaissantes et nous aussi.

Les belles journées sont enfin arrivées avec un peu de chaleur ces derniers temps, pensez à pailler cela vous évitera des arrosages intensifs et inutiles ou bien biner une fois sur deux, pour les plantes mises en terre. Pour les balconnières une bouteille d'eau mise à l'envers avec remplissage par le fond, ce n'est pas esthétique mais efficace.

En entretien : pensez à couper les fleurs fanées des rosiers, pivoines et iris. Otez l'herbe de vos allées et du potager manuellement.

Au jardin : fixez bien vos plants de tomates et contre le mildiou pulvérisez du purin de prêle ou une décoction d'ail et cela tous les huit jours sans oublier de bruler les feuilles atteintes.

Buttez les haricots, les pommes de terre, les petits pois

Plantez encore les cucurbitacées. Les choux et poireaux après les fortes chaleurs vers la fin juillet.

Plantez aussi des artichauts cela pousse quasiment tout seul sans grand entretien.

Semez des petits radis rouges pour le bonheur des petits.

Pincez les melons, concombre et aubergines pour les plus douées (perso je ne le fais pas).

Récupérez les stolons des fraisiers pour les replanter ailleurs cela évitera un nouvel achat.



Pour tous les jardiniers en herbe comme moi, amusez-vous à bouturer n'importe quoi c'est la meilleure période et cela amusera les petits.

Voilà, à bientôt.

Il y a toujours quelque chose à faire à Sénoillac !

- Jeudi 4 juillet : dernière réunion mensuelle de l'été de 14h à 17h (Génération Mouvement) ;
- Dimanche 14 juillet : Messe à 10h30 à l'église St Pierre ;
- Vendredi 19 juillet : 20^{ième} anniversaire du club de quilles ;
- Samedi 31 Août : Marché gourmand en nocturne (comité Sénoillacoï).

Le marché ce met en mode « été » :

Tous les jeudis de 17h à 20h : marché sur la place : maraîcher, pizza, fromager, charcutier, ... : informations auprès de Cyril RECH

Retour sur les manifestations de Juin

Elles ont eu la chance de profiter du soleil :

- Représentation théâtrale avec salle comble le vendredi 14 et samedi 15 ;
- Vide grenier et découverte plante et couleur le dimanche 16 juin ;
- Fête du village le week-end du 21, 22 et 23 juin :



organisation pour la 1^{ière} fois de la fête de la musique le vendredi. Une dizaine de cavaliers pour le samedi matin, une trentaine de boulistes l'après-midi et une cinquantaine de coureurs et cyclistes pour le dimanche matin sans oublier les jeux l'après-midi. Le samedi soir la piste

Mais aussi les 200 repas servis le samedi soir pour une soirée animée par Menergy avec une piste de danse qui n'a pas désemplie.

Le comité se réjouit de la bonne humeur que vous avez apportée pendant ces trois jours ;

- Une magnifique journée de championnat sous un soleil de plomb pour le club de quilles le dimanche 23 ;
- Canicule évitée pour une agréable journée : le dimanche à contre temps du dernier dimanche du mois.